Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 78 (1942)

Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIIe ANNÉE — No 30 22 AOUT 1942

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès de Genève.* — *Comptes de la S. P. R.* — VAUD : *La presse et la motion Nicod.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie : Mlle Burdet.* — *Maîtresses de travaux à l'aiguille.* — NEUCHATEL : *Section de Neuchâtel.* — *Coin des sociétaires.* — *Assemblée annuelle.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : JUSTE PITHON : *Examens fonctionnels.* — R. ULDRY : *Course d'école.* — ROMAIN ROLLAND *(communiqué par A. D.) : La chanson.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

28 - 29 - 30 AOUT 1942

CONGRÈS DE LA S. P. R.

☛ TOUS A GENÈVE !...

C'est aujourd'hui le dernier jour pour retourner votre bulletin d'inscription.

Le Comité rappelle que :

— les Départements de l'Instruction publique accordent toutes facilités aux collègues qui voudront prendre part au Congrès de Genève ;

— le Général a donné l'ordre aux commandants d'unités de libérer pour trois jours les instituteurs mobilisés qui veulent se rendre à Genève ;

— toute proposition d'adjonction, de modification ou de suppression de thèse du rapport général doit être adressée — par écrit — avant le 27 août, au Président de la S. P. R., M. G. Willemin, à Jussy (Genève).

Pour le Comité S. P. R. :
C. DUCHEMIN, *secrétaire.*

CONGRÈS DE GENÈVE

La démarche faite auprès des C. F. F. pour obtenir que les billets de chemin de fer aller soient valables gratuitement pour le retour n'a pas eu de succès (c'est une tradition). Nous rappelons à nos collègues qu'ils peuvent cependant obtenir d'importantes réductions en se groupant et en prenant un billet collectif (valable dès qu'un groupe de 6 personnes se présente).

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

L'Assemblée des délégués S. P. R. est convoquée à Genève, salle de l'Institut, au Bâtiment électoral, pour le *vendredi 28 août*, à 10 heures.

L'ordre du jour détaillé, qui, pour la première fois d'après les statuts entrés en vigueur en 1937, comprend la nomination du nouveau comité central pour la période 1943-46, sera communiqué aux délégués par circulaire.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

I. COMPTES GÉNÉRAUX DE LA S. P. R.

A. Résumé des comptes annuels.

a) *Recettes :*

	1940	1941
1. Cotisations et abonnements *Educateur*	Fr. 16 675.—	16 439.—
2. Versements de Payot et Cie pour *l'Educateur* et des Sociétés d'assurances	» 951.45	947.75
3. Intérêts des capitaux	» 202.50	202.45
4. Recettes diverses	» 453.20	62.45
Totaux	Fr. 18 282.15	17 651.65

b) *Dépenses :*

1. Factures Imprimeries Réunies, pour *Educateur*	Fr. 11 064.90	11 400.25
2. Rédacteurs et collaborateurs	» 4 254.—	4 325.—
3. Frais de rédaction et Comité de rédaction	» 448.45	554.—
4. Séances du Comité et de l'Assemblée des délégués	» 799.90	521.80
5. Frais d'administration	» 919.30	872.65
6. Délégations	» 372.50	400.55
7. Subventions et cotisations	» 876.28	686.—
8. Divers	» 404.—	32.—
Totaux	Fr. 19 139.33	18 792.25
Déficit de l'exercice	Fr. 857.18	1 140.60

B. Fonds de réserve.

1. Carnet d'épargne	Fr. 12 302.55	12 666.50
2. Titres	» 4 000.—	4 000.—
3. Intérêts	» 363.95	346.—
Totaux au 31 décembre	Fr. 16 666.50	17 012.50

C. Bilan.

	1940	1941
Fonds de réserve	Fr. 16 666.50	17 012.50
En caisse ou en dépôt	» 1 415.27	274.67
Totaux	Fr. 18 081.77	17 287.17
Diminution	Fr. 483.88	794.60

II. CAISSE DE SECOURS

A. Résumé des comptes

a) *Recettes :*

1. Dons	Fr. 100.—	100.—
2. Intérêt des obligations C. F. V.	» 648.75	574.90
Totaux	Fr. 748.75	674.90

b) *Dépenses :*

1. Secours payés	Fr. 318.55	250.—
2. Subventions	» 130.—	130.—
3. Divers	» 300.—	300.—
4. Versement à réserve	» —.—	—.—
Totaux	Fr. 748.55	680.—
Bénéfice de l'exercice	» —.20	—.—
Déficit de l'exercice	» —.—	5.10

B. Fonds de réserve.

Carnet d'épargne	Fr. 5 313.45	5 480.90
Carnet d'épargne intérêts	» 167.45	149.70
Obligations C. F. V.	» 19 000.—	19.000 —
Totaux	Fr. 24 480.90	24 630.60

C. Bilan.

Fonds de réserve	Fr. 24 480.90	24 630.60
En caisse ou en dépôt B. C. V.	» 3115.80	3 110.70
Totaux	Fr. 27 596.70	27 741.30
Augmentation	Fr. 177.—	144.60

III. FONDS LOCHMANN ET PROGLER

Carnet d'épargne	Fr.	669.50	688.30
Retraits	»	—.—	50.—
	Fr.	669.50	638.30
Intérêts	»	18.80	18.70
Totaux	Fr.	688.30	657.—

IV. FONDS DES CONGRÈS

		1940	1941
Carnet d'épargne	Fr.	538.25	553.35
Intérêts	»	15.10	15.10
Total	Fr.	553.35	568.45

V. FONDS POUR « INSTITUTEURS TSCHÉCOSLOVAQUES »

Carnet d'épargne	Fr.	2 061.70	2 119.60
Retrait pour secours	»	—.—	1 016.25
	Fr.	2 061.70	1 103.35
Intérêts	»	57.90	55.25
Totaux	Fr.	2 119.60	1 158.60

EFFECTIF DE LA S. P. R.

		1940		1941
a) *Membres des sections*				
Vaud		1288		1262
Genève : Messieurs	133		137	
Dames	215	348	203	340
Neuchâtel		395		390
Jura : abonnés	43		39	
non-abonnés	549	592	552	591
		2623		2582
b) *Membres individuels S. P. V.*		29		26
		2652		2609
Abonnements individuels		108		97

La Tour-de-Peilz, mars 1942.

Le Trésorier : CH. SEREX.

VAUD

LA PRESSE ET LA MOTION NICOD

Nous nous étions réservé de revenir sur un article d'un ami du corps enseignant primaire, ami sincère, celui-là. Il s'agit de M. le député P. Chapuis qui, tôt après le dépôt de la motion Nicod écrivait à son sujet une grande page dans le *Libéral Vaudois.*

On trouve, dans l'article de M. le député Chapuis, plus que du bon sens, de la perspicacité et de la finesse. On y sent vibrer l'âme d'un citoyen qui, par delà le corps enseignant, aime l'école vaudoise.

Le dépôt de la motion Nicod étonna M. Chapuis quand il dit : « *On en parlait sous le manteau et l'on se demandait si elle serait déposée.* » Dans sa grande honnêteté, le député libéral a dû rester saisi à la lecture de la motion Nicod, monument de méfiance et de flatteries. Bien plus, et à travers la motion et son contenu, M. Chapuis entrevoit l'application des propositions du député Nicod, application d'où vont jaillir l'injustice et la contrainte. Ecoutons-le :

Après avoir relevé le *brusque changement de ton* dans l'exposé de M. Nicod (flatteries envers le Département, attaque des instituteurs), M. Chapuis reconnaît et explique les déficiences inévitables dans *un corps professionnel qui comprend environ 1500 membres.* Puis, arrivant aux cas d'immoralité et d'insubordination, l'auteur cite les articles 71 et 72 de la loi actuelle en poursuivant : *La simple lecture de ces deux articles nous donne la preuve que les autorités scolaires sont suffisamment armées pour agir lorsque des mesures disciplinaires s'imposent. Aller plus loin serait courir certains risques. Ce serait établir une méfiance à l'égard de ceux qui travaillent en toute conscience. Ce serait briser l'élan des jeunes, détruire, en quelque sorte, leur enthousiasme.*

Après quoi, M. Chapuis expose de manière si pertinente les dangers de la réélection périodique, que nous nous faisons un plaisir de publier « in extenso » ou à peu près la fin de son article.

Si la réélection périodique proposée était réservée à l'autorité cantonale, il n'y aurait guère de craintes à avoir à cet égard. Mais cette réélection sera de la compétence des autorités locales (municipalité et commission scolaire). Nous voulons croire que, dans la majorité des cas, le vote se ferait avec toute l'objectivité désirable. Mais, songe-t-on à toutes les situations dans lesquelles peuvent se trouver les instituteurs soumis à une réélection ? Un tel, qui est un bon maître, ne sera pas réélu parce qu'il a déplu au personnage influent de la commune. Son indépendance de caractère sera assimilée à un cas d'insubordination. Cet autre peut être recalé à cause de ses opinions politiques. Celui-là, enfin, sera victime d'une cabale parce qu'il aura commis quelques imprudences, ou bien parce que son état de santé ne lui permettra pas de se donner entièrement à sa tâche. Comment faudra-t-il faire pour placer ensuite ceux qui ne seront pas réélus? Quelles seront les communes qui voudront bien les appeler à un poste ?

On se plaint que l'instituteur cherche à venir en ville. Il suffira de reviser la loi dans le sens de la motion Nicod pour favoriser cet exode. On ne verra plus guère ce type de l'instituteur de village qui joue un rôle social dans la localité où il a été placé et qui y exerce, en tous points, une influence bienfaisante.

Pour remplir sa lourde mission, le corps enseignant a besoin de stabilité et de sécurité. Ceux qui n'ont jamais pratiqué l'enseignement ne peuvent connaître les difficultés de la tâche. Ils ne mesurent pas la dose de patience qu'il faut avoir pour répéter sans cesse les mêmes choses.

Nous voulons faire confiance à la commission qui sera chargée d'étudier la motion Nicod. Elle se rendra compte que le stage de deux ans institué par la loi de 1930 a donné de bons résultats.

Bornons-nous donc, pour l'instant, à conserver, tels qu'ils ont été admis, les articles 71 et 72 de la loi de 1930.

Tout commentaire serait superflu. Il faut cependant ajouter ceci : Tant que notre législatif cantonal comprendra des députés nourrissant envers l'école vaudoise et le corps enseignant les sentiments de MM. Chapuis, Wulliamoz et d'autres, dont les encouragements et la sympathie nous sont acquis, les instituteurs peuvent garder confiance.

R. M.

CEUX QUI QUITTENT

Chapelle-sur-Moudon. — Arrivée au terme de sa carrière, entièrement passée à Chapelle, Mlle Marguerite Dupuis a pris congé de ses élèves, des autorités et de la population aux derniers examens. Chacun, à cette occasion, se plut à relever les mérites de celle qui s'en allait. Toujours à l'affût des nouveautés pédagogiques, Mlle Dupuis, par son enseignement resté vivant et jeune jusqu'au dernier jour, a bien « labouré » à Chapelle.

Notre collègue fut un membre fidèle et actif de la S. P. V., pouvant être citée en exemple aux jeunes. Elle ne manquait aucune de nos séances ; elle fit partie du comité de section.

Nous lui souhaitons, à Montpreveyres où elle s'est retirée, une longue et heureuse retraite.

F. P.

NÉCROLOGIE

† **Berthe Burdet** (1896-1942). — Un nombreux cortège accompagnait au cimetière d'Ursins, le 29 juillet, la dépouille mortelle de notre collègue, Mlle Berthe Burdet. Brevetée en 1916, Berthe Burdet fut successivement en fonctions à Ursins, au Fenalet sur Bex, à Villars-Epeney et enfin, dès 1925, à Yverdon. Partout, elle se fit apprécier par sa conscience professionnelle, sa bonté, sa serviabilité. Sur la tombe, M. G. Cornaz, inspecteur, au nom des autorités scolaires, et Ad. Delisle, inst., président de la S. P. V., section d'Yverdon, rendirent un dernier hommage à celle qui nous a quittés et apportèrent un vibrant témoignage de sympathie aux parents affligés, notamment à la sœur de la chère défunte, Mlle Aline Burdet, maîtresse ménagère à Yverdon.

D.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 5 septembre, 14 h., Ecole normale.

Ordre du jour :

1. Partie administrative. — 2. Communications de Mme Michod, inspectrice. — 3. Démonstration de lavage de tissus artificiels, par la Maison Persil.

La cotisation annuelle sera encaissée par remboursement.

NEUCHATEL

Section de Neuchâtel. — Le Comité de la Section du district de Neuchâtel facilitera la participation au Congrès en offrant à ses membres inscrits pour les journées des 28, 29 et 30 août une indemnité couvrant en entier les frais du voyage par billet collectif Neuchâtel-Genève avec retour individuel, sous réserve de l'accord par les commissions scolaires du congé nécessaire. Prière de s'annoncer au Président de la Section, M. William Perret, dès lundi 24 août au jeudi 27, à midi.

COIN DES SOCIÉTAIRES

Un contingent de six nouveaux membres vient de grossir nos rangs. Ce sont Mlles Charlotte Kemm et Hélène Peter (Neuchâtel), Madeline Zwahlen (Boudry) ; MM. Frédéric Baer (Colombier), Alfred Jaggi (Neuchâtel) et Marcel Renaud (La Côte-aux-Fées).

A tous, nous adressons nos souhaits de cordiale bienvenue.

J.-Ed. M.

Malvilliers. — A l'occasion de l'assemblée générale des Colonies de vacances de La Chaux-de-Fonds, le 17 juin dernier, à Malvilliers, une cérémonie, émouvante dans sa simplicité, a marqué les 40 ans d'enseignement de M. Armand Barthoulot, instituteur et directeur de l'établissement.

En quelques traits nets, M. Charles Bonny, inspecteur, retraça la carrière du jubilaire, nommé le 15 juin 1902 au Cerneux-Péquignot, appelé en 1908 à La Chaux-de-Fonds. Ses qualités pédagogiques, sa tranquille énergie, son sens de l'ordre et de la précision le désignaient particulièrement bien, en 1916, pour prendre la direction devenue vacante des Colonies de vacances. Et pendant quatre ans, chaque été, M. Barthoulot descendait à Malvilliers, s'installait avec sa famille à Beau-Site, propriété de l'œuvre, et donnait déjà la pleine mesure de ses aptitudes si diverses et de sa généreuse nature, en dépit des difficultés issues de la guerre. Aussi, c'est avec une foi éclairée que le comité de

l'œuvre put lui confier, dès 1920, la lourde responsabilité des colonies, devenues permanentes. C'est à plus de 1000 enfants, répartis en une centaine de volées dont les plus nombreuses atteignent en été un effectif de cinquante pensionnaires, que la famille Barthoulot a depuis prodigué les soins matériels et moraux.

Ces écoliers de tous les degrés primaires n'ont pas seulement recouvré à Malvilliers forces, santé et joie de vivre ; ils ont toujours remporté chez eux un précieux supplément de saines habitudes et l'empreinte durable d'une éducation soignée. C'est pourquoi, même dans les périodes d'intense crise horlogère, la sympathie de la population chaux-de-fonnière n'a cessé, par de fructueuses collectes, de témoigner à l'œuvre ses encouragements, prouvant indirectement à la famille Barthoulot combien on appréciait sa bienfaisante et nécessaire action.

Le traditionnel service aux armes de la République sanctionnait en fait des services publiquement reconnus dès longtemps et qui furent toujours, selon l'expression de M. Bonny, ceux qu'une délicate sensibilité peut dicter à une volonté sans défaillance.

M. Gaston Schelling, directeur des écoles, M. Henri Humbert, président du Comité, nos collègues Julien Rochat et Marcel Weber, exprimèrent encore au jubilaire et à Mme Barthoulot, discrète, dévouée et experte collaboratrice, des félicitations et des vœux, qu'un souvenir tangible soulignait. La Société pédagogique du Val-de-Ruz, aimablement invitée, avait confié au soussigné l'agréable soin de formuler ses souhaits et d'offrir une plante, gage de l'honneur qu'elle ressent à compter dans ses rangs un membre si pleinement dévoué à l'enfance du pays.

M. CALAME.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cette importante réunion aura lieu à Boudry, le samedi 10 octobre. Pour réduire les frais des participants, elle ne sera que d'une demi-journée, comme l'année dernière. En prenant cette décision, le Comité central a tenu compte des circonstantes difficiles du moment et du fait que le XXVe Congrès aura occasionné déjà des dépenses à une fraction de nos membres.

On se rappelle, sans doute, qu'une vingtaine seulement de nos collègues du Bas ont assisté à l'assemblée générale de La Chaux-de-Fonds, en octobre dernier. Osons-nous espérer que les Montagnards, contraints de faire cette fois le plus long trajet, montreront plus de crânerie et d'intérêt ?

L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt à la défense spirituelle du pays !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EXAMENS FONCTIONNELS

Français. — Lecture.

Texte : « *Le hanneton en péril.* » (G. Barbarin). « *De la rose à l'artichaut.* » Sur une feuille de nénuphar vient de choir le hanneton, cet imbécile. Il réfléchit une minute, en son île plate, devant l'immensité du marais. Le voilà tout de même reparti d'une allure décidée et courageuse. Il traverse la feuille de toute la vitesse de sa bedaine, arrive sur le bord d'en face et tombe à l'eau. Il s'ébroue, se cramponne frénétiquement à la palette verte et, par un rétablissement héroïque, se hisse sur le radeau. Affamé de sécurité, il ne perd pas une seconde. Il s'éloigne à toutes jambes de l'élément perfide, arrive à l'autre extrémité de la feuille et retombe à l'eau. Nouvelle noyade, nouveau rétablissement sur le nénuphar-bouée. Nouvelle course éperdue, nouveau plongeon. Tout le jour il fera la cabriole, magnifique de bêtise, jusqu'à ce qu'un chevesne, intéressé par sa pantomime, le mette brusquement, d'un coup de gueule, en lieu sûr.

Questions d'examens fonctionnels.

Fond.

1. Cite des insectes dont l'instinct vaut de l'intelligence (abeille, fourmi).
2. Ce hanneton te semble-t-il intelligent ?
3. Alors, comment le trouves-tu ?
4. A sa place, qu'aurais-tu fait pour te sauver ?
5. L'auteur dit que « le hanneton réfléchit une minute... » Qu'en penses-tu ?
6. Qu'est-ce qu'un chevesne ?
7. L'auteur dit « que le chevesne met notre hanneton en lieu sûr... » Le pauvre insecte est-il vraiment en lieu sûr ?
8. Que fait l'auteur en disant cela ?
9. Pourquoi l'auteur appelle-t-il cette feuille de nénuphar « une île » et pourquoi dit-il « l'immensité du marais » ?
10. Que veut dire cette expression : « de toute la vitesse de sa bedaine... » ?
11. Vois-tu nettement dans ton imagination toute cette scène décrite par l'auteur ?
12. Alors, dessine la scène décrite par la dernière phrase.
13. Dessine encore un gymnaste faisant un rétablissement au reck, une feuille de nénuphar et une palette de peintre.

Forme.

1. Donne un synonyme des mots : choir, imbécile, bedaine, s'ébrouer, sécurité, perfide, obstiné, pantomime.
2. Cite deux mots de la famille de : immensité, affamé, plongeon ; un de la famille de héroïque, cabriole.
3. Quel est le sujet des verbes : traverse, arrive, tombe ?
4. L'auteur a-t-il répété le sujet devant les verbes : arrive, tombe ?
5. Ecris cette phrase en répétant le sujet.
6. Laquelle des deux phrases est la meilleure, celle de l'auteur ou la tienne ?
7. Cite deux autres phrases du texte où le même sujet n'a pas été répété devant chaque verbe.
8. Cherche le verbe de phrases : « Nouvelle noyade... Nouvelle course... ».
9. Le vocabulaire de ce texte est-il riche, exact ?
10. Les phrases de ce texte sont-elles longues, compliquées ?
11. A quel mot se rapportent : affamé de sécurité, magnifique de bêtise obstinée, intéressé par sa pantomime ?
12. Comment appelle-ton ces compléments ?
13. Combien de compléments a le verbe mettre (le dernier du texte) ?
14. Indique l'espèce de chacun de ces compléments.
15. Mets ce texte au passé composé.

JUSTE PITHON.

COURSE D'ÉCOLE

— Où irons-nous en course, M'sieur !

Franchement, le maître n'en sait rien. Pas de subvention, produits rationnés et surtout, ordre de ne rien demander aux parents, déjà tant sollicités. « Et pourtant, se dit-il, l'année ne saurait s'achever sans la traditionnelle course d'école ! »

Venons-lui en aide et proposons-lui une tournée qui ne le cède en rien aux lointaines excursions. Faute d'argent, il puisera ses ressources dans son imagination et dans ses élémentaires connaissances du scoutisme.

A 7 heures, les 30 garçons de 12 et 13 ans sont prêts au rendez-vous. Trois équipes sont constituées. Les équipiers se connaissent bien ; à la gym., ils jouent ensemble, en classe, leurs notes sont totalisées au profit de l'équipe.

Chacun emporte dans son sac une gourde, du pain et cinq pommes de terre ; le maître se charge des soupes. Deux marmites, une louche et un seau de toile par équipe donnent à la classe une fière allure.

Pour 13 centimes de tram, nos garçons sont emportés dans la campagne genevoise. Courte marche sur la route goudronnée où les équipes s'organisent. Cet apprentissage de la solidarité ne va pas sans peine. La ville et ses grandes manifestations de foules habituent de bonne heure

les enfants à la resquille et au jeu des coudes ; tout juste s'ils n'estiment pas avec leurs parents que le désintéressement de soi est la qualité maîtresse des bonnes « poires ». Le maître sait tout cela, mais il sait aussi que la solidarité sociale s'apprend par l'exercice ; et la route lui en fournit d'excellentes occasions.

Précisément, ma première expérience s'achève ; les élèves cheminent en bon ordre. Brusquement, le maître s'arrête : « Tiens, une église, dit-il en désignant une flèche qui pointe derrière une chênaie ; où est-ce ? Je laisse une minute à chaque équipe pour me le glisser dans le trou de l'oreille ! »

Et les observations se succèdent toujours plus animées. Tous les domaines y passent et dans chaque équipe, les garçons mettent en commun leurs ressources pour répondre. Le grand bois approche. « Halte ! », ordonne le maître. Avant de nous aventurer dans la forêt, faisons le point. Voici une carte pour chaque équipe ; dites-moi où nous sommes ! » Jacques, l'Eclaireur, triomphe sans peine ; la carte au 1:100 000 est une vieille connaissance.

La recherche du nord est une entreprise malaisée par un temps brumeux ; nos garçons en font l'expérience, et leurs discussions sont fort animées. Enfin, il s'agit de trouver l'altitude de notre carré d'herbe à 1 mètre près ! On s'indigne. Une carte au 1:25 000 passe d'équipe en équipe. Le maître suit les débats d'un œil amusé, assis sur la borne trigonométrique du point 425 ! Bien entendu, les équipes s'avouent vaincues et le maître en profite pour dévoiler à ses garçons les mystères de la cartographie.

L'heure passe, il faut s'engager dans le bois. Le maître marque sur la carte le point de départ et le point d'arrivée. Deux kilomètres et demi de bois sans aucun repère ! Comment faire ? — « Dirigeons-nous à la boussole, lance avec empressement Jacques ! — En voici une, dit le maître, qui oriente la carte et fixe la direction à suivre... — Allons-y, droit au sud-ouest !... Et la colonne disparaît dans les taillis.

Au plus épais du bois, le maître s'arrête soudain : « Zut, j'ai oublié de mettre une lettre à la boîte ! Où avons-nous laissé sur notre route la dernière boîte aux lettres ? » Les équipiers se consultent. Un seul élève l'a vue à la croisée des routes, scellée au mur d'une ferme ; ses camarades d'équipe bénéficient de sa perspicace observation. Un coup d'œil à la boussole révèle à la troupe qu'elle dévie considérablement de sa route. Un esprit fort se permet une remarque ironique ; son équipe reçoit la boussole et la carte avec la responsabilité de conduire tout le monde à bon port. L'affaire devient sérieuse, car les guides se dirigent à l'est et le bois devient fourré épineux. On s'en plaint et les instruments de route échoient à une autre équipe, puis, après un échec complet, à la dernière. Celle-ci parvient enfin à la lisière du bois. Cris de triomphe !

— Mais où diable sommes-nous ? — Nouvelle étude de la carte et de la boussole : A 500 mètres de là, le village de Satigny est appelé Cartigny, le Rhône coule dans le vallon de l'Avril ; bref, les lecteurs de Buffalo Bill et de Tarzan sont perdus. Le maître remet toutes choses au point en conduisant la petite bande au lieu désigné. Il a fallu deux heures pour se tirer d'affaire !

Bon train, la classe longe le Rhône jusqu'au pied des falaises de Cartigny où le camp est installé. La faim tenaille les estomacs, la perspective d'une baignade encourage au travail. Les petits incidents de cuisson rendent la vie dure aux cuisiniers improvisés. Les petits drames personnels révèlent les caractères. Ici, la soupe est cuite, là, elle ne l'est pas du tout ; tous cependant, s'accordent à dire qu'ils n'en ont jamais mangé de si bonne.

Le camp levé, la place est nette. Tout a disparu et le maître cherche la petite bête pour donner la palme à l'une plutôt qu'à l'autre des trois équipes. Le retour est précipité et cette fois, pour 14 centimes et demi, chacun est déposé près de chez lui.

Les mines sont réjouissantes et nos garçons commentent à leur façon les péripéties de tant d'aventures. L'équipe de Jacques l'emporte au classement général de quelques points sur celle d'André. Le lendemain, les responsables du matériel rapportent fièrement en classe des marmites reluisantes. Au bilan, nous relevons une dépense totale de 60 ct. par tête (dont 22,5 ct. d'assurance) et un important bénéfice : une brassée de joyeux souvenirs et de salutaires expériences.

Ma petite histoire se termine ici. On peut faire mieux et encore moins cher. Nous reparlerons peut-être un jour des méthodes d'éducation et des principes psychologiques qui justifient le programme de cette course d'école. Pour l'instant, j'engage ceux qui ne l'ont pas encore fait, à tenter une expérience de ce genre en course d'école, dans leurs promenades, au cours de leurs après-midi de jeux et surtout aux colonies de vacances. Ils y trouveront un réconfort extraordinaire et y puiseront un nouveau courage pour affronter entre quatre murs leur bande turbulente et l'aride carrière de leur programme. R. Uldry.

LA CHANSON [1]

Le petit Christophe, désœuvré, suit, un soir, son oncle, qui va s'asseoir au bord du fleuve, et il cherche à l'agacer en lui disant sottise sur sottise. Comme l'oncle ne répond pas, le petit lève la tête et s'apprête à redire son bon mot. Son regard rencontre le visage de Gottfried, éclairé par les dernières lueurs du jour qui s'éteignent dans des vapeurs dorées. Sa phrase lui reste dans la gorge.

[1] Extrait de *Jean-Christophe*, de Romain Rolland, raconté aux enfants par Mme Hélier-Malaurie (Albin Michel, Paris).

Gottfried sourit, les yeux à demi fermés, la bouche entr'ouverte ; et sa figure souffreteuse est d'un sérieux indicible.

Christophe, appuyé sur les coudes, se met à l'observer.

La nuit vient ; la figure de Gottfried s'efface peu à peu. Le silence règne...

Christophe, à son tour, reste immobile et silencieux...

La terre est dans l'ombre, et le ciel est clair : les étoiles naissent. Les petites vagues du fleuve clapotent sur la rive.

L'enfant s'engourdit. Il mâche, sans les voir, de petites tiges d'herbes.

Un grillon crie près de lui. Il lui semble qu'il va s'endormir...

Brusquement, dans l'obscurité, Gottfried chante. Il chante d'une voix faible, voilée... ; on ne pourrait pas l'entendre à vingt pas. Mais on est ému parce que cette chanson semble dire tout ce que rêve et pense l'oncle du petit Christophe : son chagrin d'être malade et chétif, son admiration pour le grand fleuve et la nuit étoilée, son espoir d'être toujours aimé par les trois petits qu'il chérit...

Jamais Christophe n'a entendu chanter ainsi. Et jamais il n'a entendu une pareille chanson. Lente, simple, enfantine, elle va d'un pas triste, un peu monotone, sans se presser jamais, — avec de longs silences... Elle semble venir de très loin et va on ne sait où.

Christophe ne respire plus. Il n'ose faire un mouvement. Il est tout froid d'émotion.

La chanson est finie... Christophe se traîne vers Gottfried, et, la gorge serrée :

— Oncle, ... demande-t-il.

Gottfried ne répond pas.

— Oncle ! répète l'enfant, en posant ses mains et son menton sur les genoux de Gottfried.

La voix affectueuse de Gottfried dit :

— Mon petit...

— Qu'est-ce que c'est, oncle ? Dis ! Qu'est-ce que tu as chanté ?

— Je ne sais pas.

— Dis ce que c'est !

— Je ne sais pas. C'est une chanson.

— C'est une chanson de toi ?

— Non, pas de moi ! quelle idée ! C'est une vieille chanson.

— Qui l'a faite ?

— On ne sait pas.

— Quand ?

— On ne sait pas...

— Quand tu étais petit ?

— Avant que je sois au monde, avant qu'y soit mon père, et le père du père de mon père... Cela a toujours été...

Christophe réfléchit un moment :

— Oncle, est-ce que tu en sais d'autres ?

— Oui.

— Chante une autre, veux-tu ?

— Pourquoi chanter une autre ? Une suffit. On chante quand on a besoin de chanter. Il ne faut pas chanter pour s'amuser...

Jean-Christophe.

— Oncle, est-ce que toi, tu en as fait des chansons ? ...Est-ce qu'on ne peut pas en faire d'autres, de nouvelles ?

— Pourquoi en faire ? Il y en a pour tout. Il y en a pour quand tu es triste et pour quand tu es gai ; pour quand tu es fatigué, et que tu penses à la maison qui est loin ; pour quand tu te méprises, parce que tu as été méchant ; pour quand tu as envie de pleurer, parce que les gens n'ont pas été bons avec toi ; et quand tu as le cœur joyeux parce qu'il fait beau et que le ciel a l'air de rire... Il y en a pour tout, pour tout... Pourquoi est-ce que j'en ferais ?

— Pour être un grand homme, dit le petit...

Gottfried a un petit rire doux ; et, caressant la tête de l'enfant, il demande :

— Tu veux donc être un grand homme, toi ?

— Oui, répond fièrement Christophe,... pour faire de belles chansons.

* * *

Ce fragment est tiré d'une adaptation de « Jean-Christophe » pour la jeunesse, avec exercices de français, après chaque morceau : recherche de mots nouveaux, entretien sur ses propres expériences, comparées à celles de la narration ; culture de l'imagination — beaucoup trop négligée, couramment — en inventant d'autres réactions des personnages ; enfin construction de phrases, chacune portant sur un point spécial de la grammaire.

Ajoutons que le livre est illustré de façon charmante par un dessinateur de grand talent, M. Ray-Lambert.

Il a soulevé l'enthousiasme des nombreuses classes françaises où il a été employé.

(Communiqué par A. D.)

LES LIVRES

Comptabilité double, cours théorique et pratique, par M. Ed. Schiess, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne, Payot éditeur.

Ce cours marque une véritable révolution, le mot ne dit pas trop, dans l'enseignement de la comptabilité.

De l'avis général, la comptabilité était jusqu'ici une branche malaisée, dont l'enseignement et l'étude procuraient somme toute assez peu de

satisfaction à l'esprit. Il lui manquait une méthode. Aux questions, aux embarras, au besoin de logique de l'élève, on opposait l'explication : « qui a reçu *doit*, qui a fourni *a* ». Et cette règle insuffisante était assouplie, tordue, déformée, si bien que l'élève devait se réfugier dans la routine, et surcharger sa mémoire de formules de journal, pour pouvoir chaque fois faire appel à un précédent.

Le cours de M. Schiess nous apporte une méthode qui est le triomphe de la simplicité, de la clarté et de la logique. Elle s'applique à tous les cas, et les résout tous, sans souffrir d'exception aucune.

Ouvrir cette édition claire, aérée et généreuse, est d'abord un plaisir pour les yeux. On est pris tout de suite par l'originalité de la présentation, et par l'esprit de méthode qui l'inspire. Peu de textes, mais des comptes et des écritures qui ressortent et se différencient par leur couleur, et disposés de telle sorte qu'ils parlent d'eux-mêmes, et d'abord aux yeux, facilitant le travail de l'intelligence. On fait de la comptabilité avec de la comptabilité, et presque sans phrases. A chaque pas on retrouve le psychologue et le pédagogue. Et on réalise combien cette méthode est faite pour l'élève.

Le cours est précédé d'une introduction, où les différents documents commerciaux, pierre d'achoppement de nombreux élèves, et sans lesquels il n'est pas de comptabilité commerciale, sont saisis dans ce qu'ils ont d'essentiel. Il comprend aussi de très nombreux exercices, tirés de la vie même, et qui, par leur variété, et ce qu'ils ont d'inédit, empêchent l'automatisme dans le travail de l'élève.

Ce qui plaît aussi, c'est le passage constant de la théorie à la pratique, le contact établi entre l'abstraction et la vie. C'est également le glissement imperceptible, quoique très rapide, des notions les plus simples à des choses plus complexes et subtiles ; à la classification des comptes, aux comptes correctifs, aux actifs et passifs conditionnels, aux capitaux circulants et fixes, etc.

Et l'on arrive enfin au dernier bilan, celui d'une entreprise industrielle, présenté d'abord dans tout son mystère ; et aux deux pages suivantes, ce qui paraissait inextricable, se débrouille, s'ordonne, et prend soudain une signification claire et riche.

Il paraît superflu de souhaiter à cette œuvre un succès qui lui est assuré. On voudrait seulement qu'il puisse être aussi rapide que possible, dans l'intérêt de ceux qui apprennent la comptabilité.

N. D., *professeur de branches commerciales.*

Bovonnaz. — Les éclaireurs vaudois viennent de fêter leur XXXe anniversaire ; pour marquer cet événement, ils ont consacré une publication au pâturage de Bovonnaz où, le 26 juillet dernier, plus de 400 scouts se sont réunis en une séance solennelle.

Cette brochure de 100 pages offre un intérêt particulier ; elle contient des études fort bien documentées et présentées avec simplicité et agrément : introduction à la géologie des Alpes vaudoises ; la faune ; la flore ; histoire et étude archéologique de la région ; les Salines de Bex ; notre collègue Paul Mottaz a tracé en quelques pages savoureuses l'histoire de Bex et de Gryon.

Bovonnaz pourra nous rendre de précieux services ; dans nos bibliothèques scolaires, il fera bonne figure parmi les études, encore trop peu nombreuses, consacrées aux diverses régions de notre patrie vaudoise. La brochure se vendra 3 fr. ; les instituteurs qui la commanderont à M. A. Amiguet, Laurival, Prilly-Chasseur, avant le 31 août, l'obtiendront pour le prix de 2 fr. 30, à verser au Compte de chèques II-3635.

A. C.

L'amour de Marie Fontanne, par Mme Alice Curchod.

C'est avec un réel plaisir que nous signalons cette œuvre d'une collègue lausannoise. L'auteur n'en est pas à son coup d'essai. Il y a six ans, elle donnait « Le Pain quotidien », fort bien accueilli par les critiques les plus sévères, faisant pressentir une romancière de valeur. Le nouveau roman de Mme Curchod répond pleinement à ce qu'on attendait : c'est une œuvre mûrie, sérieusement pensée et bien écrite. La simple histoire de Pierre et Marie Fontanne s'écoule comme celle de tout le monde, sans rien d'extraordinaire, mais que la vie de tous les jours est riche quand elle est vue par une Alice Curchod ! Ce n'est pas chaque page, mais bien chaque paragraphe qui nous réserve une joie : la manière dont l'auteur voit les choses et les gens force le lecteur à regarder sa propre vie d'une façon nouvelle, à découvrir des trésors dans la trame autrefois monotone des jours.

L'amour de Marie Fontanne est en souscription jusqu'au 15 septembre, au prix spécial de 3 fr. 75 chez l'auteur, chemin de Bellevue 25, Lausanne.

Lebensvolle Sprachlehre, par Martin Bertsch. Fehr'sche Buchhandlung, Saint-Gall.

L'ouvrage de M. Martin Bertsch, dont vient de paraître la 3e édition, n'est pas une méthode pour apprendre la langue allemande, mais une grammaire : il ne veut pas à lui seul conduire un enseignement, mais introduire de l'ordre et de la clarté dans les connaissances naturelles d'élèves de langue allemande. C'est une grammaire qui observe les divisions traditionnelles d'ouvrages de ce genre, mais une grammaire vivante. Elle propose à la réflexion un certain nombre d'exemples familiers aux enfants, puis formule les règles qui les régissent. Leur contenu est ainsi facilement assimilable pour les élèves et la grammaire ne leur apparaît pas comme une forme vide.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

VACANCES ! BONNES PENSIONS

Hôtel Victoria - Chexbres

Toujours ses bons goûters sur la terrasse - Repas de noces et de sociétés - Chef de cuisine renommé - Prix de pension 7.50 à 9 fr. - Tél. 5 80 01. *Mlles CHAPPUIS, propr.*

ALPES VAUDOISES

LES PLANS SUR BEX (alt. 1120 m.)

Séjour idéal de vacances et de repos

PENSION des MARTINETS Cuisine renommée - Prix modérés
Téléphone 5 31 61 - A. EMERY

Hôtel-pension des Alpes

SAVIGNY près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 Tram 23 A. DISERENS-JATON.

LES CHEVALLEYRES s. Blonay

Pension « Les Narcisses »

Situation idéale pour vacances, repos, week-end - Cuisine d'ancienne renommée, chambres avec eau chaude et froide. Prix modéré. Propriétaire L. Steiger.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables. — Flore alpine magnifique.
Arrêt chemin de fer: Barboleusaz. — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

ALLEMAND ANGLAIS ou ITALIEN

garanti en 2 mois parlé et écrit. (Nouveaux cours tous les 15 jours.) Diplômes : langues, secrétaire, sténo-dactylo, interprète et comptable en 3, 4 et 6 mois. Prép. emplois fédéraux en 3 mois. Classes de 5 élèves. LUCERNE 57 — NEUCHATEL 57 ZURICH, Limmatquai 30.

ECOLES TAMÉ

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération,
Genève

Cartes d'actualité

Europe occidentale et Angleterre : Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 66 × 94 cm. avec une **Carte synoptique d'Europe** à l'échelle 1 : 11.000.000. Au verso : carte détaillée à l'échelle 1 : 1.000.000. Fr. **2.50**

Europe centrale :
Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 50 × 69 cm. Fr. **1.50**

Europe, carte générale avec 16000 noms.
Echelle 1 : 5.000.000 ; dimensions 94 × 109 cm. Fr. **3.75**

Afrique, carte générale politique-économique
Echelle 1 : 12.000.000 ; dimensions 73 × 88 cm. Fr. **3.50**

Asie, carte politique-économique
Echelle 1 : 12.000.000 ; dimensions 78 × 98 cm. Fr. **3.75**

Carte du monde :
Echelle 1 : 32.000.000 ; dimensions 75 × 125 cm. Fr. **4.50**

Carte des pays balkaniques : Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Grèce.
Echelle 1 : 2.000.000 ; dimensions 67 × 93 cm. Fr. **2.80**

Pays du Nord : Danemark, Norvège, Suède, Finlande.
Echelle 1 : 2.000.000, dimensions 77 × 99 cm. Fr. **2.50**

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhart.

LAUSANNE, 5 septembre 1942 LXXVIIIe ANNÉE — No 31

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) LAUSANNE

Dès le 1er septembre classes pour élèves à partir de 10 ans

1938	29 élèves	Baccalauréats
1940	45 élèves	Maturités
1942	59 élèves	Raccordement aux Collèges et Gymnases

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. 3 35 99

VACANCES! BONNES PENSIONS

Hôtel Victoria - Chexbres

Toujours ses bons goûters sur la terrasse - Repas de noces et de sociétés - Chef de cuisine renommé - Prix de pension 7.50 à 9 fr. - Tél. 5 80 01. *Mlles CHAPPUIS, propr.*

ALPES VAUDOISES

LES PLANS SUR BEX (alt. 1120 m.)

Séjour idéal de vacances et de repos

PENSION des MARTINETS Cuisine renommée - Prix modérés *Téléphone 5 31 61* - A. EMERY

CHERNEX s. Montreux Pension Alexandra

Tél. Montreux: 6.32.62. Situation unique avec vue sur le Léman. Eau courante. Balcons. Pension 7 fr. par jour et 52 fr. 80 par semaine, tout compris.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes: pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.